

certain impression. Je représente ici une circonscription du nord de la Saskatchewan, et quoique je n'aie pas à me plaindre de la façon dont on a développé cette région depuis cinq ou dix ans, ni à me plaindre non plus au point de vue des édifices publics nécessaires à ce développement, j'espère néanmoins que, lorsque viendront les crédits pour la Saskatchewan, le ministre voudra bien tenir compte des demandes qui lui ont été faites non seulement pour le nord de cette province, mais aussi pour le Manitoba, l'Alberta et la Colombie-Anglaise. La partie de l'Ouest qui se développe le plus est celle qui part de Saskatoon vers le nord et qui traverse le bras nord de la rivière Saskatchewan. Il n'y a pas de doute que cette région n'ait un grand avenir devant elle. Il y a de l'eau, du bois, des terrains propices à la culture du blé et aussi à la culture mixte. On sait ce que cela veut dire. Quand il s'agit d'activer le développement de ce grand pays qu'est le Canada, il faut, dépression ou non, donner au nord sa part. C'est pourquoi je demande qu'on dote cette partie du Canada des commodités nécessaires, sous forme de bureaux de poste et autres édifices publics, car il est essentiel de la part du ministre des Travaux public d'être toujours prêt à faciliter le développement des vastes étendues de terrain situées au nord des provinces de l'Ouest. Personnellement, je crois que le ministre fera son possible à cet égard.

Au sujet de l'omission d'un crédit pour le bureau de poste de Dominion-City, dans la circonscription de l'honorable député de Provencher (M. Beaubien) j'ai cru comprendre de la part du ministre que, suivant lui, le canal Welland avait été demandé particulièrement par l'Ouest. Je ne pense pas que ce soit exact. Certes, des demandes à cet effet sont venues du sud du Manitoba et de la Saskatchewan, mais cette entreprise n'intéresse guère le centre et le nord des trois provinces de l'Ouest. Je concède qu'elles n'ont pas combattu le projet, mais c'est parce qu'elles l'envisageaient au point de vue national, comme on doit considérer toutes les grandes entreprises publiques, et aujourd'hui elles demandent au reste du Canada d'adopter le même point de vue pour l'achèvement du chemin de fer de la baie d'Hudson. Nous espérons qu'on achèvera l'installation de tête de ligne à Churchill, afin d'avoir toutes les occasions voulues pour démontrer l'utilité pratique de cette voie pour l'écoulement de nos produits sur les marchés du monde. On peut être sûr que l'Ouest considérera toujours ces grandes entreprises publiques au point de vue national.

L'honorable député de Willow-Bunch (M. Donnelly) a fait remarquer que le crédit pour la Saskatchewan était bien petit cette année:

[M. McIntosh.]

\$176,000, au lieu de \$1,000,000, l'an dernier, soit une diminution de 80 p. 100. Pour le Manitoba la diminution est de 28 p. 100. Il n'y a pas de doute qu'il ne soit important d'entreprendre des travaux publics pour atténuer le chômage. Sous ce rapport, il est significatif que l'Allemagne ait décidé de dépenser plus d'argent en entreprises publiques d'un caractère national pour remédier le chômage. Je crois que le Canada pourrait avantageusement suivre la même ligne de conduite dans le moment parce que je crois que si nous affectons des fonds à la construction d'édifices publics où ils sont réellement nécessaires, non seulement cette dépense remédiera au chômage mais elle contribuera à édifier le pays en général. Pendant le temps que l'honorable ministre restera en fonctions—je ne sais pas combien de temps cela va durer...

Quelques MEMBRES: Bien longtemps.

M. McINTOSH: Eh! bien, qu'il soit ministre plus ou moins longtemps il n'y a aucun doute sur l'importance de ne pas négliger les besoins du nord de la Saskatchewan, du nord de l'Alberta et du nord du Manitoba.

Quelques MEMBRES: Et du nord de la Colombie-Anglaise.

M. McINTOSH: Oui, et du nord de la Colombie-Anglaise sous le rapport des édifices publics, afin que les divers services fédéraux puissent être maintenus d'une manière efficace et eu égard à la commodité du public.

L'hon. H. A. STEWART: Je tiens à assurer mon honorable ami que pour ce qui concerne la partie septentrionale de la Colombie-Anglaise, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'île du Prince-Edouard...

M. McINTOSH: Tout le nord.

L'hon. H. A. STEWART: Jusqu'au pôle Nord.

M. McINTOSH: C'est cela.

L'hon. H. A. STEWART: Je concède à mon honorable ami que si, ce soir, nous pouvions prévoir exactement les endroits où le chômage sera intense l'hiver prochain et voter des fonds publics pour être dépensés dans chacun de ces endroits, nous aiderions à remédier à la situation qui nous menace. Mais comme il le sait nous devons nous présenter à cette Chambre avec des crédits spécifiques pour une fin spéciale et ce crédit ne peut pas être détourné pour une autre fin quelconque. Peu importe la nécessité de cette dépense dans les endroits intéressés ni la plus grande insistance qui puisse être faite pour l'obtenir. Le crédit